

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE L'ALTENBERG**

**Siège : mairie de**

**67220 NEUVE EGLISE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Le 08 mars 2018 à Neuve-Eglise à 19h**

En présence

■ **des propriétaires (ou leurs représentants) de parcelles incluses dans le périmètre de l'ASA Altenberg (voir liste de présence).**

■ **des membres du conseil syndical :**

- SCHILLINGER André, président,
- GUTH Bernard, vice-président,
- BURRUS Mathieu, vice-président
- RENGERT Roland, secrétaire
- GERARD Patrick, conseiller syndical,
- LEMAITRE Dominique, conseiller syndical
- THOMAS Henry, conseiller syndical

■ **des personnes invitées :**

- BAUMEISTER Maren, C.R.P.F. Lorraine-Alsace

**Etaient excusés :**

- MATHIEU Antoine, conseiller syndical, président d'honneur,
- LEIBEL Bernard, conseiller syndical
- MATT Dany, conseiller syndical
- GUYADER Loïc, adjoint au Maire de Neuve-Eglise
- FROEHLICHER Thierry, Communauté de communes du Canton de Villé

**1. Mot d'accueil du Président**

M. le Président, André SCHILLINGER, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes.

**2. Nomination des scrutateurs**

Mme Catherine CHAMPAGNAC et M. Bernard WINE sont désignés comme scrutateurs.

**3. Constat du quorum :**

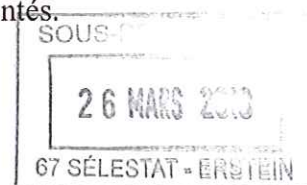
Les deux scrutateurs désignés constatent que :

- Le nombre total de voix de l'ASA est 216 voix, donc le quorum est de  $(216/2) + 1 = 109$  voix.
- Le nombre de voix présentes et représentées est de 69.
- Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée ne peut délibérer valablement.

Une deuxième Assemblée Générale ayant été convoquée le même jour à 19h30, c'est donc celle-ci qui va délibérer à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Président,  
M. André SCHILLINGER

Association Syndicale autorisée  
de l'ALTENBERG  
Siège : Mairie de Neuve Eglise  
NEUVE EGLISE - 67220 VILLÉ



**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE L'ALTENBERG**

**Siège : mairie de**

**67220 NEUVE EGLISE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Le 08 mars 2018 à Neuve-Eglise à 19h30**

En présence

■ **des propriétaires (ou leurs représentants) de parcelles incluses dans le périmètre de l'ASA Altenberg (voir liste de présence).**

■ **des membres du conseil syndical :**

- SCHILLINGER André, président,
- GUTH Bernard, vice-président,
- BURRUS Mathieu, vice-président
- RENGERT Roland, secrétaire
- GERARD Patrick, conseiller syndical,
- LEMAITRE Dominique, conseiller syndical
- THOMAS Henry, conseiller syndical

■ **des personnes invitées :**

- BAUMEISTER Maren, C.R.P.F. Lorraine-Alsace

**Etaient excusés :**

- MATHIEU Antoine, conseiller syndical, président d'honneur,
- LEIBEL Bernard, conseiller syndical
- MATT Dany, conseiller syndical
- GUYADER Loïc, adjoint au Maire de Neuve-Eglise
- FROEHLICHER Thierry, Communauté de communes du Canton de Villé

Le Président M. André SCHILLINGER ouvre la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

Cette Assemblée Générale convoquée une deuxième fois fait suite à une première convocation de l'Assemblée Générale du 08 mars 2018 à 19h qui n'a pu se tenir pour faute de quorum.

L'Assemblée Générale de ce jour va donc délibérer à la majorité des membres présents ou représentés soit 69 voix.

**1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2015**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

**2. Rapport moral et rapport d'activités**

M. Roland RENGERT, secrétaire, relate les activités de l'ASA Altenberg depuis la dernière assemblée générale qui a lieu en 2015.

Il informe l'assemblée des travaux d'entretien des pistes qui ont lieu en 2017 et qui sont également programmés pour 2018. L'ASA a fait appel aux services de la Section

d'Aménagement Végétal d'Alsace à raison de deux jours d'intervention par année. Le coût de la prestation est fixé à 250 € HT par jour d'intervention sur une base de 4 personnes.

Suite à ces informations, l'Assemblée Générale valide à l'unanimité le rapport moral et rapport d'activités.

### 3. Rapport financier

M. Roland RENGERT, secrétaire de l'ASA présente les comptes administratifs de 2015 à 2017 ainsi que le budget pour 2018 :

CHAP.	COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Budget 2018
O11		CHARGES A CARACTERE GENERAL	620.87	374.40	1 012.83	11 174.20
	6064	Fournitures administratives	49.14	-	-	200.00
	615231	Voies & réseaux	-	-	627.50	8 824.20
	6161	Primes d'assurance	260.64	267.19	270.94	300.00
	622	Indemnité de fonct et indem. Comptable	20.00	20.00	20.00	50.00
	623	Publicité, publication, relations publiques	61.43	-	-	1 000.00
	626	Frais d'affranchissement	81.60	-	-	500.00
	6281	Concours divers (cotisations)	148.06	87.21	94.39	300.00
O12		CHARGES DE PERSONNEL	160.00	160.00	160.00	160.00
	6218	Personnel extérieur	160.00	160.00	160.00	160.00
65		AUTRES CHARGES GESTION COUR.	-	-	-	100.00
	6541	Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	-	100.00
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	34.16	-	200.00
	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	-	-	-	100.00
	678	Autres charges exceptionnelles	-	34.16	-	100.00
O22		DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-
O23		VIREMENT A SECTION D'INVETIS.	-	-	-	-
		TOTAL DES OPERATIONS	780.87	568.56	1 172.83	11 634.20
		DEFICIT REPORTE	-	-	-	-
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>780.87</b>	<b>568.56</b>	<b>1 172.83</b>	<b>11 634.20</b>
CHAP.	COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Bud. 2018
70		VENTE DE PRODUITS	2285.56	2 170.15	933.26	1 000.00
	70388	Autres redevances (cotisations)	2285.56	2 170.15	933.26	1 000.00
		TOTAL DES OPERATIONS	2285.56	2 170.15	933.26	1 000.00
OO2		EXCEDENT REPORTE	7767.49	9 272.18	10 873.77	10 634.20
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>10053.05</b>	<b>11 442.33</b>	<b>11 807.03</b>	<b>11 634.20</b>
<b>Résultats</b>			<b>9272.18</b>	<b>10 873.77</b>	<b>10 634.20</b>	<b>-</b>

#### **4. Approbation des comptes**

Aucune question n'étant soulevée par rapport aux comptes administratifs et au budget 2018, il soumet les comptes au vote.

Les comptes sont validés par l'ensemble des personnes présentes ou représentées.

#### **5. Cotisations 2018**

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26 janvier 2018, le Conseil Syndical a décidé :

- d'émettre un rôle de recouvrement des cotisations pour l'année 2018.
- de fixer à 0.15 € H.T par are la quote-part à verser par les propriétaires fonciers intéressés.
- de demander une cotisation fixe de 5 € H.T. par an et par propriétaire (en plus de la cotisation à l'are).
- de confier la confection du rôle de recouvrement à la M.S.A. d'Alsace Etablissement du Bas-Rhin,
- de faire prendre en charge par l'Association Foncière les frais d'établissement du rôle dus à la M.S.A., soit 0.92 € par hectare, le montant correspondant étant à verser à la M.S.A., compte Crédit Agricole 17206 00770 00012416010 65, dans un délai de deux mois après transmission du rôle à la perception.

Après vote et accord de l'ensemble des membres, l'appel à cotisations est reconduit en 2018 aux conditions évoquées ci-dessus.

#### **6. Renouvellement des membres du conseil syndical**

M. Bernard LEIBEL ne souhaitant plus se représenter, M. André SCHILLINGER lance un appel à candidature pour le remplacer.

M. Jean-Claude NAAS se propose. Il est élu à l'unanimité.

L'élection des membres aux différents postes sera réalisée lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

#### **7. Divers**

- Bilan des chantiers concertés d'exploitation de 2015 à 2017

Mme Maren Baumeister du Centre Régional de la Propriété Forestière présente à l'Assemblée les résultats des chantiers concertés d'exploitation réalisés dans le périmètre de l'ASA de l'Altenberg entre 2015 et 2017.

Ces chantiers concertés s'inscrivent dans un Plan d'Actions Sylvicoles, sorte d'aménagement forestier à caractère volontaire. L'objectif de ces interventions en coupe est de prélever les arbres malades ou présentant des défauts au profit des plus belles tiges qui sont conservées. Localement, la récolte de gros bois arrivés à maturité doit permettre le renouvellement des forêts.

### Bilan des chantiers concertés réalisés entre 2015 et 2017

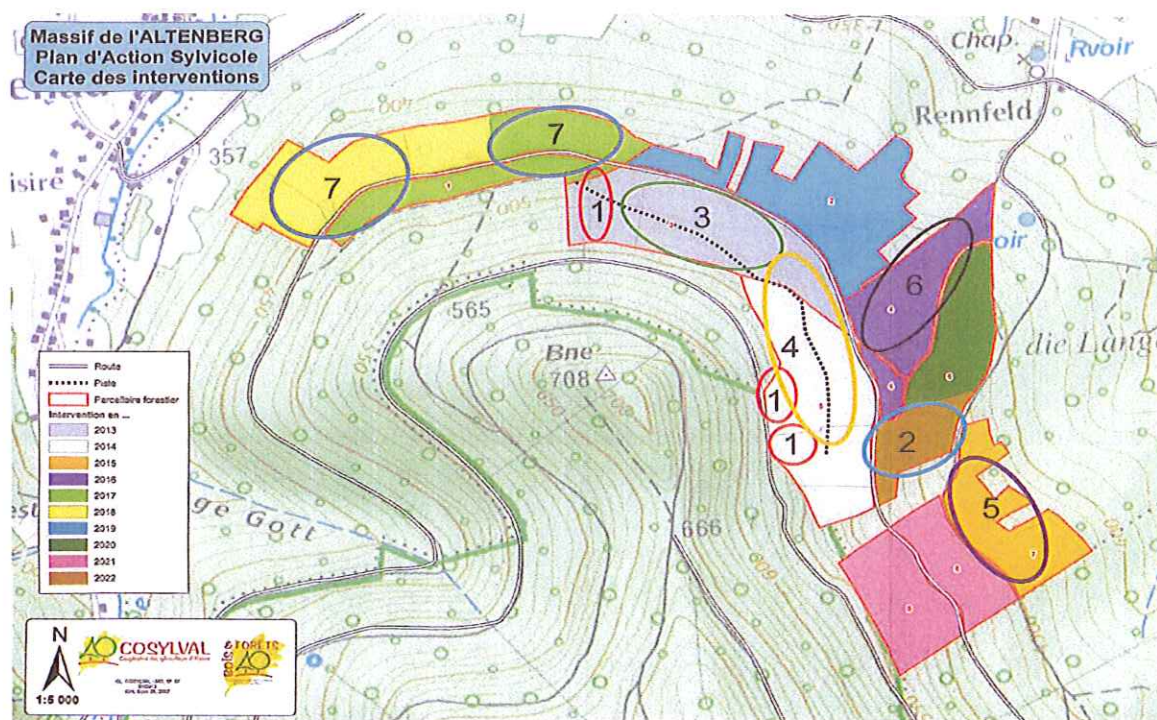
	Année	Nombre de propriét.	Nombre de parcelles	Surface de l'intervention	Volume (m <sup>3</sup> )	Essences	Revenu global reversé
5	2015	22	23	2,02 ha	347	dont 253 m <sup>3</sup> résineux	9925 €
6	2016	12	21	1,85 ha	177	dont 71 m <sup>3</sup> résineux	3128 €
7	2017	6	32	3,08	243	dont 113 m <sup>3</sup> résineux	
				6,95 ha (éclaircie)	767		(13053 €)

Depuis 2009, les 7 chantiers concertés ont permis

- une coupe d'amélioration sur environ 19 ha (174 parcelles)
- la récolte de près de 2000 m<sup>3</sup> de bois
- le reversement de plus de 40 000 € aux propriétaires qui ont participé



Assemblée Générale de l'ASA de l'Altenberg  
Neuve-Eglise, le 08 mars 2018



Assemblée Générale de l'ASA de l'Altenberg  
Neuve-Eglise, le 08 mars 2018

- Projet de dispositif d'aménagement foncier (Echanges et Cessions d'Immeubles Ruraux)

Mme Maren Baumeister présente le dispositif d'aménagement foncier actuellement à l'étude au Conseil Départemental qui se nomme Echanges et Cessions d'Immeubles Ruraux (ECIR).

Son objectif est de permettre d'éviter les frais notariés pour les échanges ou les cessions de petites parcelles et de favoriser les agrandissements concertés par massif.

- Projet d'agrandissement du périmètre de l'ASA actuelle

M. André Schillinger présente les réflexions en cours pour l'agrandissement du périmètre de l'ASA actuelle. L'objectif serait de créer un accès aux parcelles situées en bas de versant, non desservies par le chemin Martine.

Pour que ce projet puisse se faire, il y aurait lieu de créer dans un premier temps une deuxième ASA et ensuite fusionner les deux ASA en une seule.

Aucune question supplémentaire n'ayant été posée et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est clôturée.

Le Président,  
M. André SCHILLINGER

Association Syndicale autorisée  
de l'ALTENBERG  
Siège : Mairie de Neuve Eglise  
NEUVE EGLISE 67210 VILLÉ

